

s'accumule sur place. Les entrepôts regorgent, les greniers des fermes sont remplis, chaque grange qui ne sert plus à autre chose est pleine et chaque espace qu'ont pu trouvé les cultivateurs, ces dernières années, est également occupé. Quand j'ai traversé les Prairies l'autre jour, du moins dans ma circonscription, qu'on appelle parfois le cœur de la zone du blé, il y avait, enfouis dans la neige, des tas de blé n° 1 riche en protéine, c'est-à-dire le meilleur que nous ayons récolté depuis longtemps.

J'ai déjà dit qu'à moins de prendre des dispositions appropriées pour la vente de ce blé et d'autres céréales, il faut absolument verser des avances en espèces, sur les céréales à la ferme, ainsi qu'une indemnité pour l'emmagasinage, et j'espère que le gouvernement actuel réalisera cet espoir au plus tôt. Nous avons insisté sur ce point et nous avons présenté des motions dans ce sens à la Chambre au cours des dernières années et peut-être voyons-nous enfin se dessiner quelque initiative à cet égard.

J'ajouterai que j'ai entendu hier avec plaisir le premier ministre M. Diefenbaker proposer d'interrompre le débat sur l'Adresse, comme nous l'avons fait aujourd'hui, afin de faire adopter sans délai les mesures nécessaires pour le relèvement de la pension de vieillesse qu'avait laissé entrevoir le discours du trône cette semaine.

Avant tout,—et qu'on me permette de le répéter,—jusqu'à ce que des arrangements satisfaisants aient été conclus en vue de la vente de notre blé et autres céréales, le versement d'acomptes à l'égard des céréales entreposées à la ferme ainsi que le paiement des frais d'entrepôt sont absolument essentiels, et voilà à quoi le gouvernement fédéral devrait s'appliquer sans délai. Nous espérons que c'est bien là son intention. Sachant très bien que la solution à long terme se trouve dans la vente de notre blé partout où il peut y avoir des marchés pour l'absorber, notre pays devrait favoriser des relations commerciales avec le monde entier,—que ce soit au delà ou en deçà du rideau de fer. Comme l'ont signalé d'autres représentants de ce groupe aujourd'hui, les producteurs canadiens se sont vu fermer un vaste débouché possible, du fait que le gouvernement n'a pas établi de relations diplomatiques avec le gouvernement du pays le plus peuplé du globe, c'est-à-dire la Chine. Il est clair qu'il faut établir des relations diplomatiques avec tous les clients possibles.

Me permettez-vous de dire à ce propos que si les honorables députés s'en tiennent aux écrits d'un des plus brillants commentateurs des questions économiques et internationales, Walter Lippmann, et veulent bien

se reporter à la page 16 du *Journal d'Ottawa*, édition de ce soir, ils pourront lire un article de lui dans lequel il prend à partie son gouvernement américain pour avoir manqué de réalisme et n'avoir pas reconnu le fait qu'il existe un gouvernement en Chine.

Il est évident, je le répète, qu'il faut créer des relations diplomatiques avec un pays pour que nos commerçants puissent y entrer et chercher à y vendre leurs produits, pour qu'ils y soient bien protégés, et pour qu'on puisse les mettre en contact avec les personnalités appropriées dans tout pays.

Non seulement il serait juste en principe de reconnaître le gouvernement actuel de la Chine, mais c'est une mesure qu'il est nécessaire de prendre si l'on veut trouver une solution aux problèmes commerciaux du Canada, qui se voit refuser la chance de vendre ses produits sur le vaste marché chinois.

D'autres pays démocratiques, par exemple la Grande-Bretagne et les pays scandinaves, ont reconnu le régime de Peï-Ping. Le mois dernier, le Danemark et la Suède se sont unis à l'Inde pour réclamer que la Chine soit admise à l'Organisation des Nations Unies. Il va de soi que ni la Suède ni aucun autre pays démocratique n'approuvait par là la ligne de conduite ou la doctrine des chefs qui sont aujourd'hui les maîtres de la Chine. Nous ne les approuvons pas non plus; mais nous sommes d'avis que, dans l'intérêt du commerce international et de la paix mondiale, le moment est venu d'accorder cette reconnaissance et que ce serait un moyen de favoriser la vente de certains de nos produits à ce pays tellement peuplé.

Troisièmement, le Canada doit tâcher de fournir à ses clients éventuels l'occasion de gagner des devises canadiennes qui leur permettront d'acheter des denrées chez nous. Le commerce n'est pas une voie à sens unique. Tout programme ainsi conçu serait voué à l'échec. Il nous faut abaisser les entraves aux importations en provenance de la zone sterling, par exemple, afin que les pays de cette zone puissent acheter davantage chez nous. Je reviendrai sur cette question tantôt. Et nous devrions accepter un versement partiel au moins, là où nous en serions convenus ainsi, en monnaie nationale que nous pourrions investir dans ces pays ou dans les régions mises en valeur par ces pays.

Quatrièmement, nous insistons pour que le Canada soit prêt à conclure des accords commerciaux à long terme et, si besoin est, des opérations compensées en vertu desquelles les produits canadiens pourraient être échangés contre des produits que nous pouvons utiliser. Ici, de nouveau, l'Organisation